

INSTITUTION ADOUR

Extrait du Registre des Délibérations
De l'établissement Public Territorial de bassin Institution Adour

Séance du 3 juin 2015
(Convocation du 21 mai 2015)

Aujourd'hui, le trois juin deux mille quinze à 14h30, le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni à la salle Henri Lavielle au Conseil départemental des Landes sous la présidence de Monsieur Paul CARRERE

Etaient Présents :

Mesdames Laurence ANCIEN, Christiane AUTIGEON, Nathalie BARROUILLET, Denise SAINT PE, Céline SALLES,
Messieurs Jean ARRIUBERGE, Gabriel BELLOCQ, Paul CARRERE, Gérard CASTET, Francis DUPOUEY, Jean GUILHAS, Xavier LAGRAVE, Yves LAHOUN, Charles PELANNE, Bernard POUBLAN, Bernard SOUDAR, Christophe TERRAIN et Bernard VERDIER.

Etaient Excusés et avaient donné procuration :

Madame Odile LAFITTE,
Monsieur Philippe JUZAN

Secrétaire de Séance : Madame Laurence ANCIEN

OBJET : Affaires générales / Election de la Commission des Finances

Exposé des motifs :

Le Règlement Intérieur, adopté par le Conseil d'administration du 8 décembre 2005, précise à l'Article 1 que les dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil d'administration feront l'objet d'un examen préalable par les Commissions des Travaux et des Finances dont la composition sera arrêtée par le Conseil d'administration.

La pratique a été jusqu'à présent que tous les élus soient membres d'une Commission, le Président du Conseil d'administration étant membre de droit.

Le Président de la Commission, membre du Bureau, ayant été élu au cours de la même séance.

Se présente à la Commission des Finances de l'Institution Adour la liste suivante :

Fonctions	Nom (département)
Présidente	Céline SALLES (32)
Membre	Christiane AUTIGEON (65)
Membre	Jean ARRIUBERGE (64)
Membre	Nathalie BARROUILLET (32)
Membre	Bernard VERDIER (65)
Membre	Charles PELANNE (64)

Membre	Philippe JUZAN (64)
Membre	Gabriel BELLOCQ (40)

Présents : 18

Procuration : 2

Il est procédé à l'élection des membres de la commission des Finances :

Votants : 20

Exprimés : 20

Blancs : 0

A l'unanimité, la liste des membres de la commission des Finances est la suivante :

Fonctions	Nom (département)
Présidente	Céline SALLES (32)
Membre	Christiane AUTIGEON (65)
Membre	Jean ARRIUBERGE (64)
Membre	Nathalie BARROUILLET (32)
Membre	Bernard VERDIER (65)
Membre	Charles PELANNE (64)
Membre	Yves LAHOUN (40)
Membre	Philippe JUZAN (64)
Membre	Gabriel BELLOCQ (40)

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil d'administration de l'Institution Adour,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5421 et suivants

Vu le règlement intérieur et notamment son article 1

Article 1

Sont élus membres de la commission des Finances :

Fonctions	Nom (département)
Présidente	Céline SALLES (32)
Membre	Christiane AUTIGEON (65)
Membre	Jean ARRIUBERGE (64)
Membre	Nathalie BARROUILLET (32)
Membre	Bernard VERDIER (65)
Membre	Charles PELANNE (64)
Membre	Yves LAHOUN (40)
Membre	Philippe JUZAN (64)
Membre	Gabriel BELLOCQ (40)

Article 2

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et Délibéré le 3 juin 2015 à Mont de Marsan

Le Président,

INSTITUTION ADOUR
Conseil Général des Landes
40025 MONT DE MARSAN CEDEX



Paul CARERRE

⚡ La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat.

Reçu en Préfecture le

Publié le